



Pont-à-Celles, le 15 février 2020

**Aux membres du cdH de la
section de Pont-A-Celles**

Objet : Présidence de la section. Appel à candidats

Cher Amie,
Chère Ami,

Le moment est venu, en conformité avec les statuts de notre parti, de renouveler la présidence de votre section locale.

Pour ce faire un Collège des Assesseurs a été constitué et une **Assemblée Générale** des membres sera convoquée après la clôture de l'appel à candidatures.

Peuvent prendre part au vote :

Les membres en règle de cotisation en 2019. Le vote est personnel et incessible, aucune procuration ne sera acceptée.

Peuvent être candidats à la présidence de la section locale :

Les membres en règle de cotisation depuis un an, au moment du dépôt des candidatures, sauf dérogation accordée aux 2/3 par le comité d'arrondissement.

Les candidatures écrites devront être accompagnées d'un acte de présentation d'une brève description du candidat et de son projet pour la section locale (maximum une page A4 recto noir et blanc).

Une présentation en équipe est acceptée.

Les candidatures sont à renvoyer à Jacques Philippe, rue des quatre chemins 21 à 6230 Pont à Celles, **avant le 13 mars 2020 à minuit cachet de la poste faisant foi**.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette assemblée générale, nous vous prions de croire, Cher amie, Chère ami, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Collège des assesseurs :

Julien Matagne

Jacques Deroo

Jacques Philippe